

COMPTE RENDU DU COMITE D'ORIENTATION DU CRAIG DU 24 AVRIL 2012

<u>Lieu de la réunion</u> : VetAgro Sup (salle 01)

Date de la réunion: 24/04/2012

<u>Date de rédaction</u>: 04/05/2012

Rédaction: CRAIG

<u>Diffusion</u>: aux membres du comité d'orientation

Centre Régional Auvergnat de l'Information Géographique

89 avenue de l'Europe BP 35 63370 LEMPDES

tél.: 04 73 98 70 32 fax: 04 73 98 13 00

Étaient conviés à cette réunion :

NOM	Prénom	Organisme	e-mail
AUFRERE	Sylvain	Communauté	s.aufrere@mairie-montlucon.fr
		d'Agglomération	
		Montluçonnaise	
BOIGE	Carine	Agence Régionale de	carine.boige@ars.sante.fr
		Santé	
BOURDIER	Jean-Marc	Moulins Communauté	jm.bourdier@agglo-moulins.fr
CHAMPOMIER	Jean-Claude	DDT 03	jean-claude.champomier@allier.gouv.fr
DEMARD	Jean-Michel	Agence d'Urbanisme de	jmdemard@clermontmetropole.org
		Clermont Metropole	
DENEUX	Frédéric	CRAIG	deneux@craig.fr
DUVERGT	Isabelle	Communauté	
		d'Agglomération	
		Montluçonnaise	
GAILLAC	Sébastien	CRAIG	gaillac@craig.fr
GUICHAREL	Rémy	DREAL Auvergne	Remy.Guicharel@developpement-
			durable.gouv.fr

NOM	Prénom	Organisme	e-mail
LALEURE	Nicolas	Vichy Val d'Allier	n.laleure@vichy-valallier.fr
LOISNEL	Alexandre	ARDTA	a.loisnel@ardt-auvergne.fr
POCACHARD	Elodie	SDIS 63	e_pocachard@sdis63.fr
STEPHAN	Albert	Clermont Communauté	astephan@agglo-clermont.fr
THESSOT	Séverine	CG 43	severine.thessot@cg43.fr
TOUS	Sandrine	CRAIG	tous@craig.fr

Etaient excusés :

Murielle AMODEO	CABA
Sébastien BORELLO	CG 03
Régis DUBOSQ	CABA
Jean-Luc FOURNADET	DDT 43
Christian JARTOUX	DDFiP 63
Aurélie GIBAUD	CAPEV
Gérard GIRAUD	CG 63
François PERRUSSEL MORIN	IGN
Elsa RIVAUD	IGN
Rémy VASSAL	CG 15
Nicolas VENY	DRAAF

Ordre du jour

- 1 GIP: Point administratif
- 2 Résultats de l'enquête sur les besoins en données géographiques des utilisateurs
- 3 Orthophotographie 2013
- 4 Présentation des groupes de travail Foncier et ZA
- **5 Directive INSPIRE**
- 6 Divers / Agenda

1 GIP: Point administratif

1.1 Validation du compte-rendu financier 2011

Comme proposé lors du Conseil d'administration du 25 octobre 2011, le Compte-rendu financier 2011 du GIP a été adressé aux membres du groupement par courrier pour validation.

Au 4 mai 2012, 7 avis favorables ont été adressés au CRAIG.

Les membres n'ayant pas retourné l'avis de leur représentant sont invités à retourner dans les meilleurs délais la délibération jointe au courrier au CRAIG.

<u>Les membres n'ayant pas encore retourné leur avis au moment de la rédaction du présent compterendu sont :</u>

- ETAT (Préfecture de Région)
- IGN
- Conseil général de l'Allier
- Conseil général du Cantal
- Communauté d'Agglomération Montluconnaise
- Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac

1.2 Subventions

L'appel à subventions au titre de l'année 2012 a été adressé à l'ensemble des membres du groupement. A la date du comité d'orientation les membres ayant versé leur participation sont les suivants :

- Conseil régional d'Auvergne
- Conseil général de Haute-Loire
- Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay
- Communauté d'agglomération de Vichy Val d'Allier
- Communauté d'agglomération Montluçonnaise

Les membres n'ayant pas encore versé leur contribution sont invités à le faire.

Nota: Les conventions des agglomérations du Puy-en-Velay et du Bassin d'Aurillac arrivant à échéance en 2012, il est proposé de les renouveler pour 3 ans (2013-2015). Un projet d'avenant sera soumis au vote lors du prochain Conseil d'administration.

1.3 Ressources humaines

Lors du Comité de pilotage du 21 juillet 2010 il a été décidé le recrutement d'un Chargé de mission ANT sur une durée de 2 ans financé sur les fonds propres du CRAIG et du FEDER (30%). Cette décision a abouti au recrutement de M. Sébastien GAILLAC le 1^{er} décembre 2010. Son contrat arrivant à échéance en fin d'année 2012, il est proposé de renouveler sur une période de 3 ans pour continuer d'accompagner notamment les partenaires du SDAN dans le cadre du déploiement de la fibre optique (RIP).

Les membres du Comité d'orientation approuvent cette proposition qui sera soumise au vote lors du prochain Conseil d'administration.

1.4 Rapport d'activités 2011

Conformément aux conventions financières établies entre le groupement et ses membres fondateurs le rapport d'activités 2011 sera présenté lors du prochain Conseil d'administration. Un exemplaire est remis en séance aux participants. Il est également consultable sur le site du CRAIG à l'adresse suivante : http://www.craig.fr/contenu/331-rapport-dactivité

2 Résultats de l'enquête sur les besoins en données géographiques des utilisateurs

Suite à la décision du Conseil d'administration d'allouer de nouveaux crédits pour l'acquisition de nouvelles données, un sondage a été lancé auprès des utilisateurs des services du CRAIG pour définir les données prioritaires à acquérir dans le cadre du groupement.

Les propositions d'acquisitions soumises dans le cadre du sondage ont été définies lors du précédent Comité d'orientation du 26 septembre 2011.

Le sondage a été lancé auprès des organismes publics inscrits sur le site du CRAIG début janvier 2012 et la consultation a été clôturée mi-février. Sur 255 organismes, 86 ont répondu.

Le détail des résultats du sondage est consultable ici.

2.1 Résultats par statut des organismes

Un tiers des réponses vient des collectivités territoriales, un tiers des services de l'Etat ou d'organismes relevant de l'Etat et le dernier tiers des réponses se répartit entre organismes intercommunaux (SIVOM, SIVU), associations et chambres consulaires.

2.2 Résultats en terme de données :

Les trois données qui remontent en tête du sondage sont :

- SCAN® IGN (SCAN100®, SCAN Régional® 1:250 000ème)
- Occupation du sol
- France Raster® IGN / Cartosphère

Nota : Concernant les SCAN® de l'IGN, l'acquisition porterait sur les produits SCAN100® et SCAN Régional.

En complément des données listées dans le sondage, les organismes ayant répondu ont ajouté notamment comme besoin les données suivantes :

- Cadastre / urbanisme (Plan cadastral, PLU...)
- Réseau (Réseau sec / Réseau humide)

Concernant les documents d'urbanismes, Rémy GUICHAREL précise que les données sont diffusables par les DDT et consultables via un flux WMS/WFS. Par ailleurs, Rémy GUICHAREL informe qu'une couche « surface bâtie » a été constituée sur le Cantal et le Puy de Dôme qui est également consultable par WMS/WFS. Il précisera au CRAIG les liens pour information aux utilisateurs.

2.3 Suite de l'enquête

1 SCAN® IGN

Lors du dernier Conseil d'administration du CRAIG qui s'est tenu le 25 octobre 2011 en présence de l'IGN il a été adopté le principe d'une mise à disposition à l'IGN des prochaines prises de vue aérienne qui seront acquises par le CRAIG pour la production de la BD ORTHO®. En contrepartie, l'IGN s'est engagé à trouver une solution compensatoire pour le groupement.

A cet effet, une réflexion a été engagée avec l'IGN pour disposer des fonds SCAN® et de la couche forestière constituée initialement par l'Inventaire Forestier National (IFN). Ces informations sont particulièrement nécessaires dans le cadre des projets de trames vertes et bleues pour connaître les peuplements forestiers les moins favorables à la biodiversité.

A cet effet un courrier va être prochainement adressé au Directeur général de l'IGN pour lui faire part de cette proposition.

2 Occupation du sol

Si une solution compensatoire est trouvée avec l'IGN, des crédits du CRAIG pourront être mobilisés pour la réalisation d'une base de données occupation du sol.

Il est proposé de créer un groupe de travail à cet effet afin d'évaluer les besoins des utilisateurs (Niveau de précision, échelles, nomenclature...), de mieux connaître les démarches entreprises au niveau national sur ce sujet (CERTU, IGN...), de faire un benchmark des projets existants dans les autres régions (réalisés ou en cours).

Ce projet sera soumis au vote lors du prochain Conseil d'administration du CRAIG.

Jean-Michel DEMARD précise que l'Agence d'urbanisme pourra faire part de son expérience dans le cadre de ce groupe de travail.

Rémy GUICHAREL informe que les données du RPG sont accessibles sur le site data.gouv.fr.

3 FranceRaster®

Frédéric DENEUX informe qu'un chiffrage a été demandé à l'IGN. Le coût de cette base de données est au dessus des moyens que le CRAIG peut consacrer aux données son acquisition ne peut être envisagée.

4 Cadastre

Comme évoqué lors du précédent Comité d'orientation, le CRAIG a pris contact et rencontré les quatre Directions Départementales des Finances Publiques (DDFiP) de la région pour étudier les modalités de diffusion du plan cadastral informatisé par le CRAIG.

A l'issue des rencontres, une proposition de convention a été soumise aux DDFiP.

La signature de cette convention pourrait se faire à l'issue du CAR du 29 mai.

A l'occasion de ces rencontres le CRAIG a proposé d'organiser un tour de table sur les départements de l'Allier et de la Haute-Loire pour voir comment il serait possible d'avancer au sujet de la vectorisation du plan cadastral des communes sur ces deux départements.

La décision du portage par le CRAIG de la vectorisation du cadastre sur ces territoires pourrait être validée lors du prochain Conseil d'administration du CRAIG. Ce projet ferait l'objet d'un plan de financement spécifique avec les partenaires concernés.

Il est précisé qu'il serait souhaitable de disposer en plus du format EDIGEO, du format DXF PCI. Une attention particulière sera portée aux organismes disposant actuellement de 2 livraisons annuelles dans le cadre d'une convention de numérisation.

Jean-Claude CHAMPOMIER demande à combien de temps est évalué la durée du projet. Frédéric DENEUX précise que les travaux peuvent être longs à cause des contrôles réalisés par les services des impôts pour labelliser les différentes étapes du travail. Néanmoins il est possible de délivrer des versions provisoires si besoin.

Jean-Michel DEMARD demandesi des travaux d'assemblage sont envisagés à l'échelle des intercommunalités. Frédéric DENEUX indique qu'il s'agit d'une prestation complémentaire à refaire tous les ans. A l'heure actuelle cette opération n'est pas envisagée.

5 Réseaux

Concernant les données réseaux, le CRAIG a engagé une réflexion avec ERDF et GRDF pour établir une convention régionale qui permettrait de rediffuser les informations relatives à ces réseaux aux acteurs publics de la région.

Une expérience avec l'agglomération de Vichy Val d'Allier est actuellement en cours pour développer les échanges de données réseaux. L'objectif est de permettre d'améliorer la connaissance du territoire sur le territoire de l'agglomération. Le Directeur Général des Services de Vichy Val d'Allier a réuni les communes et syndicats eau/assainissement/électricité pour définir un cadre d'échange sur ces données.

Le CRAIG se tient à disposition pour accompagner d'autres initiatives qui iraient dans ce sens.

3 Orthophotographie 2013

Comme proposé lors du dernier comité d'orientation une réunion de travail a été organisée au mois d'octobre dernier pour définir les spécifications des futures orthophotographies.

Pour mémoire, il est rappelé que les prises de vue aérienne (PVA) sont programmées pour 2013 pour les départements du Puy de Dôme et de l'Allier et 2014 pour le Cantal et la Haute-Loire.

L'appel d'offres sera lancé au cours du 2nd semestre et fera l'objet d'un co-financement au titre du FEDER Auvergne.

Après concertation, les spécifications générales retenues pour les PVA départementales sont :

- Résolution : 30cm / pixel
- Ré-échantillonnage : 25 cm / pixel (pour les besoins de l'IGN)
- Amélioration des dévers sur les zones urbaines et de la radiométrie
- Réalisation d'un MNT Lidar équivalent à celui du Cantal et de la Haute-Loire

S'agissant des PVA sur les agglomérations la résolution définitive reste en suspens.

Plusieurs hypothèses sont évoquées :

- Résolution : 15cm / pixel - 100% du territoire couvert

- Résolution : 10cm / pixel - 100% du territoire couvert

- Résolution 10 cm / pixel uniquement sur les zones urbaines

- ...

Il ressort des échanges que la plupart des agglomérations préfèrent avoir un produit avec une résolution homogène sur l'ensemble de leur territoire. Certaines préfèrent avoir un produit à 15 cm / pixel et une amélioration des dévers... Pour Clermont Communauté une résolution à 10cm / pixel sur la zone urbaine pourrait suffire.

Une seconde réunion du groupe de travail va être organisée d'ici le mois de juin pour convenir des spécifications les plus appropriées.

Pour les prestations complémentaires, elles pourront être intégrées au marché si elles font l'objet de financements spécifiques.

Nota: Elodie POCHARD fait remonter deux besoins des SDIS de la région. Concernant la réalisation des PVA en hiver plutôt qu'en été, Frédéric DENEUX indique qu'il n'est pas possible de répondre favorable à cette demande malgré l'intérêt que peut avoir une PVA réalisée en hiver. Dans le cadre des échanges avec l'IGN, les PVA doivent être prises en été pour la production de la BDORTHO® et la production de l'orthophotographie en mode infra-rouge couleur n'a d'intérêt que si celle-ci est réalisée en présence du couvert végétal. Il est précisé également que les PVA répondent aux besoins d'une plus grande majorité d'utilisateurs.

Concernant la possibilité de réaliser une orthophographie à une résolution de 20cm / pixel, le CRAIG n'est pas en capacité financière de réaliser un tel produit.

4 Présentation du groupe de travail foncier

Jean-Michel DEMARD de l'Agence d'urbanisme et de développement de Clermont Métropole à l'invitation du CRAIG propose au comité d'orientation d'initier un nouveau groupe de travail dont les réflexions porteraient sur le thème du foncier.

Cette proposition fait suite à la loi Grenelle 2 qui nécessite pour sa mise en œuvre d'importantes données chiffrées dans les domaines des bâtiments et de l'urbanisme, des transports, de l'énergie, de la biodiversité, des risques, de la santé, des déchets et dont un des enjeux majeurs et la gestion économe de l'espace.

Ce groupe de travail aurait pour vocation d'être un lieu d'échanges de bonnes pratiques dans le domaine de l'analyse de la gestion des territoires, de construire des méthodes communes, de favoriser la mise en place d'actions de formation et de sensibilisation aux données et permettre d'assurer une veille technique et juridique autour du foncier.

Les premiers axes de travail pourraient être les suivants :

- Occupation du sol et mutation des espaces
- Consommation foncière : combien ? où ? sous quelle forme ? au détriment de quoi ?
- Gisement foncier non bâti avec notamment les dents creuses en zone urbanisée
- Gisement foncier bâti avec notamment la vacance
- Etc...

L'ensemble des participants sont intéressés par la démarche. La première réunion du groupe de travail est programmée le 3 juillet prochain. Une invitation sera lancée par le CRAIG aux organismes susceptibles d'être intéressés de participer à ce groupe de travail et impliqués par loi Grenelle 2.

5 Réactivation du groupe de travail sur les zones d'activités

En 2008, dans le cadre du projet de déploiement du Très Haut Débit le CRAIG avait fait l'acquisition d'une base de données sur les Zones d'Activités. Suite à cette acquisition le CRAIG avait initié un groupe de travail avec les acteurs concernés par ce thème pour maintenir et mettre à jour ces informations. A l'issue des différentes réunions aucun consensus n'a pu être trouvé pour établir une méthodologie partagée pour garantir la mise à jour des informations.

Aujourd'hui, fort de l'intérêt que représentent ces informations pour les acteurs publics, le CRAIG propose de réactiver le groupe de travail en redéfinissant les objectifs initiaux.

Compte tenu des enjeux relatifs à cette thématique, il sera proposé au conseil d'administration de relancer ce groupe de travail pour établir des périmètres partagés des ZA.

6 Présentation de la Directive INSPIRE

Une présentation de la Directive INSPIRE est faite aux participants. Le CRAIG va assurer désormais une veille permanente sur le sujet afin de mettre en place les outils les plus adaptés pour répondre aux obligations de la Directive. Dans cette optique et suite à une sollicitation de la DDT du Cantal, une première analyse technique est en cours de la solution PRODIGE (outil développé par le MEDDTL).

Concernant le catalogage de données, le CRAIG organisera au cours du 2nd semestre des « Métadonnées party » pour les utilisateurs du service <u>geocat.craig.fr</u>.

Une journée technique est actuellement en préparation pour le 25 septembre sur le thème d'INSPIRE en partenariat avec le MEDDTL et l'IGN.

7 Divers

7.1 Open Data

Sur proposition du CRAIG, le comité d'orientation valide le principe de libérer au 1^{er} janvier 2013, les orthophotographies produites en 2009 de l'Allier et du Puy de Dôme et au 1^{er} janvier 2014 celles du Cantal et de la Haute-Loire. Cette proposition sera soumise lors du prochain conseil d'administration.

7.2 Mise à disposition des fichiers MAJIC

Comme précisé lors du dernier comité d'orientation le CRAIG a demandé par courrier au syndicat A.GE.D.I. la communication d'une copie de l'ensemble des déclarations CNIL des communes utilisatrices des fichiers MAJIC ainsi qu'une copie de l'ensemble des actes d'engagement DGFiP. N'ayant reçu aucune réponse à ce jour, il est proposé de supprimer définitivement le compte d'A.GE.D.I. permettant d'accéder à ces fichiers sur le site du CRAIG. Cette décision sera soumise au conseil d'administration.

7.3 Agenda

12 – 13 juin 2012 Formation QGIS « Utilisation des données géographiques

numériques dans un SIG » (réservée aux CEN Auvergne)

Juin 2012 (date à définir) Conseil d'administration

3 juillet 2012 Groupe de travail Foncier

25 septembre 2012 Journée technique INSPIRE